RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 08818
Numéro SIREN : 453 385 387
Nom ou dénomination : AB REPORT

Ce dépôt a été enregistré le 22/06/2020 sous le numéro de dépôt 32317



20200323172019

DATE DEPOT : 22/06/2020

N° DE DEPOT : 32317

N° GESTION : 2004B08818

N° SIREN : 453385387

DENOMINATION : AB REPORT

ADRESSE : 15 r de Chabrol 75010 PARIS

MILLESIME : 2019

LPS5374444

altésis

Greffe du Tribunal
de commerce de Paris
Acte déposé le :
24 JUIN 2020
Sous le N° 32317

AB Report

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

altésis
AUDIT

A l'associée unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associée unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AB Report relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président le 15 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du premier janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes

auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtées dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'associée unique appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Champagne au Mont d'Or, le 26 mai 2020

Le Commissaire aux Comptes

ALTESIS
Isabelle Koenig

BILAN ACTIF

Actif

Rubriques	Montant brut	Dépréciation	Montant net N	Montant net N-1
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	117 756	113 799	3 957	31 451
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	633 932	372 917	261 015	162 798
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				8 000
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	155 542	125 784	29 758	32 667
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	150 100		150 100	150 100
Prêts				2 000
Autres immobilisations financières	3 250		3 250	3 250
Actif immobilisé	**1 060 580**	**612 500**	**448 080**	**390 266**
Stocks de matières premières, d'approvisionnements				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stock de marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes	2 156		2 156	1 889
Créances clients et comptes rattachés	826 322		826 322	819 852
Autres créances	105 558		105 558	98 793
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Dont actions propres				
Disponibilités	535 863		535 863	705 576
Charges constatées d'avance	4 076		4 076	8 859
Actif circulant	**1 473 974**		**1 473 974**	**1 634 970**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion (actif)				
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

BILAN PASSIF

Passif

Rubriques	Montant net N	Montant net N-1
Capital social ou individuel	40 000	40 000
Dont versé	*40 000*	
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Dont écart d'équivalence		
Réserve légale	4 000	4 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	10 869	10 869
Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours		
Autres réserves	517 420	456 246
Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE	531 506	611 174
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Capitaux propres	**1 103 796**	**1 122 289**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Provisions pour risques et charges		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	558	516
Dont emprunts participatifs		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	543	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	391 451	386 866
Dettes fiscales et sociales	418 485	514 470
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	7 221	1 094
Produits constatés d'avance		
Dettes	**818 259**	**902 946**
Ecart de conversion (passif)		
TOTAL	[illegible]	[illegible]

COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	France	Export	Montant N	Montant N-1
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	3 959 255		3 959 255	4 048 968
Chiffre d'affaires net	**3 959 255**		**3 959 255**	**4 048 968**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			1 462	4 275
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges			4 512	20 814
Autres produits			1 467	38 101
Produits d'exploitation			**3 966 696**	**4 112 158**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variations de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			1 719 588	1 754 734
Impôts, taxes et versements assimilés			34 112	39 285
Salaires et traitements			989 276	966 844
Charges sociales			424 830	428 797
Dotations aux amortissements sur immobilisations			48 616	50 045
Dotations aux provisions immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			745	3 193
Charges d'exploitation			**3 217 167**	**3 242 897**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**749 529**	**869 261**
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			2 252	0
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Produits financiers			**2 252**	**0**
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées				663
Différences négatives de change				

Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Charges financières		**663**
RÉSULTAT FINANCIER	**2 252**	**(663)**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**751 780**	**868 598**
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		**3 181**
Produits exceptionnels sur opérations en capital	46 440	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Produits exceptionnels	**46 440**	**3 181**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	9 234	25 999
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	45 958	32
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Charges exceptionnelles	**55 192**	**26 031**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**(8 752)**	**(22 850)**
Participation des salariés au résultat de l'entreprise		
Impôt sur les bénéfices	**211 522**	**234 574**
TOTAL DES PRODUITS	[illegible]	[illegible]
TOTAL DES CHARGES	[illegible]	[illegible]
BÉNÉFICE OU PERTE	[illegible]	[illegible]

PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION

Les notes et tableaux constituant l'Annexe font partie intégrante des Comptes Annuels de l'exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2019. L'exercice précédent était d'une durée de 12 mois.

Sauf indication contraire, tous les montants portés ci-après sont exprimés en euros (€) hors taxes. Les symboles "k€" ou "000" ° font référence à des milliers d'euros.

Les Comptes Annuels, arrêtés par le président le 15 mai 2020, presentent les caractéristiques suivantes:

Total du bilan avant répartition : k€ 1 922

Total des produits du compte de résultat (présenté en liste) : k€ 4 015
Total des charges du compte de résultat (presenté en liste) : k€ 3 484

Résultat net comptable (bénéfice) : k€ 532

a) Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales françaises, en particulier le règlement 2018-01 de l'Autorité des normes comptables.

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence, de l'indépendance des exercices et de la permanence des méthodes, en présumant de la continuité de l'exploitation, conformément aux règles générales d'établissement et de presentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue :

Usufruit du bâtiment	*14 ans*
Logiciels	*3 ans*
Aménagements de bureau	*10 ans*
Matériel de bureau et matériel informatique	*3 ans*
Mobilier	*5 ans*

c) Titres immobilisés

La société AB REPORT a acquis au cours de l'exercice 2017 pour 150 100 euros de parts de la Banque Populaire, évaluées à leur coût d'acquisition.

d) Créances et dettes

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

e) Autres informations significatives

La société a acquis l'usufruit de son siège social en juillet 2009 pour un montant de 500 000 €.

f) Entreprises liées

AB REPORT a une dette de 260 235 euros envers AB&Co au 31/12/2019. Cette dette figure dans les dettes fournisseurs au 31 décembre 2019.

g) Evènements subséquents

Crise sanitaire du Covid-19

A la date d'établissement des présentes, AB REPORT n'est pas en mesure d'évaluer précisément les impacts et conséquences de la pandémie de Covid-19 sur ses activites futures.

Le niveau actuel de la trésorerie et la continuité de l'activité en télétravail pendant le confinement, devraient permettre à la société de poursuivre sereinement son activite en 2020. Cependant une campagne de relance des factures en retard de paiement a été lancée qui commence à porter ses fruits.

S'agissant d'un évenement sans lien avec une situation existant au 31 decembre 2019, et en application des normes comptables, l'évaluation des actifs et des passifs en date de clôture n'a pas éte révisée de ce fait

IMMOBILISATIONS

Augmentations

Rubriques	Valeur brute début d'exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions, apports, création, virements
Frais d'etablissement et de développement			
Autres immobilisations incorporel'es	651 556		154 572
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	93 760		3 239
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	53 965		4 578
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Total des immobilisations corporelles	147 725		7 817
Participations et mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	150 100		
Prêts et autres immobilisations financières	5 250		400
Total des immobilisations financieres	155 350		400
TOTAL	[illegible]		[illegible]

Diminutions

Rubriques	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors-service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
Frais d'établissement et de developpement				
Autres immobilisations incorporelles		54 440	751 688	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techniques et outillage industriel				
Installations générales, agencements et divers			96 999	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique et mobilier			58 543	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total des immobilisations corporelles			155 542	
Participations et mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			150 100	
Prêts et autres immobilisations financieres		2 400	3 250	
Total des immobilisations financieres		2 400	153 350	
TOTAL		[illegible]	[illegible]	

AMORTISSEMENTS

Situation et mouvements de l'exercice des amortissements techniques (ou venant en diminution de l'actif)

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	449 308	37 690	482	486 716
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions inst. générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Inst générales, agencements et divers	75 170	8 585		83 755
Matériel de transport				
Mat de bureau et informatique, mobilier	39 887	2 141		42 028
Emballages récupérables et divers				
Total immobilisations corporelles	115 058	10 726		125 784
TOTAL	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

Etat des créances

Rubriques	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	3 250		3 250
Total de l'actif immobilisé	3 250		3 250
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	826 322	826 322	
Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 099	6 099	
Etat – Impôts sur les bénéfices	23 051	23 051	
Etat – Taxe sur la valeur ajoutée	72 373	72 373	
Etat – Autres impôts, taxes et versements assimilés	912	912	
Etat – Divers			
Groupes et associés			
Débiteurs divers	3 123	3 123	
Total de l'actif circulant	931 880	931 880	
Charges constatées d'avance	4 076	4 076	
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Etat des dettes

Rubriques	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d 1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des organismes de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	391 451	391 451		
Personnel et comptes rattachés	106 871	106 871		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	104 103	104 103		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	203 831	203 831		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	3 680	3 680		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	558	558		
Autres dettes	7 221	7 221		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
[illegible]	[illegible]	[illegible]		

CAPITAL SOCIAL – VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Composition du capital social

Catégories de parts ou d'actions	En début d'exercice	Créées pendant l'exercice	Remboursées pendant l'exercice	A la clôture d'exercice	Valeur nominale
1- Actions ordinaires	1 000			1 000	40
2- Actions amorties					
3- Actions div. prioritaires (sans droit de vote)					
4- Actions préférentielles					
5- Parts sociales					
6- Certificats d'investissements					
[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]

Tableau de passage des capitaux propres

Postes	Postes avant affectation du résultat N-1	Augmentation en cours d'exercice	Diminution en cours d'exercice	Postes apres affectation du résultat N-1
Capital souscrit, versé	40 000			40 000
Réserve légale	4 000			4 000
Réserves réglementées	10 869			10 869
Autres réserves	456 246	61 174		517 420
Résultat bénéficiaire 2018	611 174		611 174	
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Dividendes versés		550 000		550 000
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

AB Report
Société par actions simplifiée
Au capital de 40 000 euros
1S, rue de Chabrol
7S010 Paris
R.C.S. Paris 4S3 38S 387

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT A L'ASSEMBLEE GENERALE APPELEE A STATUER SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

Messieurs,

Nous vous rendons compte de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2019 pour soumettre à votre approbation les comptes de cet exercice.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes qui vous sont présentés sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

1. <u>Activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019</u>

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, la Société a réalisé un chiffre d'affaires (hors taxes) d'un montant de **3 959 2S5 euros** contre **4 048 968 euros** l'année précédente, soit une baisse de 2.22 %. Elle s'explique en grande partie par la profonde réforme des IRP engendrée par les ordonnances Macron de fin 2017. En effet, La fusion des instances CE, DP, CHSCT en une instance unique le CSE, provoque *de focto* une baisse du nombre de réunions et un climat d'attentisme lié aux passages en CSE de nos clients et prospects. De plus, les grèves de décembre ont impacté un des mois les plus forts de l'année de manière négative.

2. <u>Événements Importants survenus depuis la clôture de l'exercice</u>

A l'exception de la crise du Covid dont les conséquences potentielles sont présentées dans le paragraphe 6. Ci-après, aucun événement significatif n'est survenu depuis la clôture des comptes au 31 décembre 2019.

3. <u>Prises de participation ou de contrôle</u>

Il n'y a pas eu de prises de participations ou de contrôle dans des sociétés ayant leur siège social en France au cours de l'exercice écoulé.

4. <u>Activité de la Société en matière de recherche et de développement</u>

La Société n'a pas engagé de programme de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

5. <u>Tableaux relatifs aux retards de paiement</u>

Voir tableaux joints en annexe.

6. <u>Évolution prévisible de la situation de la Société et perspectives d'avenir</u>

La mise en place du CSE a généré un climat d'attentisme et a accéléré le phénomène de guerre des prix initiée par nos concurrents dont le but est de prendre des parts de marchés dans ce contexte de fort changement. Il

est à noter que nous n'avons pas perdu de clients grands comptes suit à leur passage en CSE, cependant le volume de réunions et de chiffre d'affaires de ces comptes ont baissé. Les grèves de décembre et de janvier ont aussi impacté la fin et le début d'année de manière négative. Cependant le premier trimestre, jusqu'au 15 mars 2020 début de la crise du Covid, avait bien commencé avec un accroissement significatif de nouveaux clients.

Concernant la crise du Covid, cette dernière a un impact sur la recherche de nouveaux clients qui est quasi à l'arrêt (annulation des salons, etc.). Toutefois le volume de réunions a augmenté mais leur durée étant plus courte, le chiffre d'affaires est en baisse sur le mois d'avril. La baisse de productivité des équipes liées au travail à distance génère une baisse de notre marge opérationnelle.

7. <u>Présentation des comptes annuels</u>

Les chiffres clés des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 que nous soumettons à votre approbation sont les suivants :

Le chiffre d'affaires de la période s'élève à 3 959 255 euros.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 3 217 167 euros contre 3 242 897 euros lors de l'exercice précédent et se décomposent principalement comme suit :

- Achat et sous-traitance à hauteur de 1 719 588 euros ;
- salaires et charges à hauteur de 1 414 106 euros ;
- Impôt, taxes et versement assimilés à hauteur de 34 112 euros ;

Les dotations aux amortissements et provisions s'élèvent 48 616 euros.

Le résultat d'exploitation fait apparaître un bénéfice de 749 529 euros contre 869 261 euros lors du précédent exercice soit une baisse de 13.77 %.

Le résultat courant avant impôts se traduit par un bénéfice de 751 780 euros contre un bénéfice de 868 598 euros lors du précédent exercice.

Compte tenu d'un résultat exceptionnel de - 8 752 euros et d'un impôt sur les bénéfices de 211 522 euros, le résultat net de l'exercice dégage un bénéfice de 531 506 euros.

8. <u>Approbation des charges et dépenses somptuaires</u>

Il n'y a pas eu de charges ou dépenses somptuaires visées à l'article 39.4 du Code Général des impôts.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, il n'a été procédé à aucune réintégration de frais généraux visés à l'article 39.5 du Code général des impôts.

9. **Proposition d'affectation du résultat**

L'exercice clos se traduit par un résultat net de **531 506** euros.

La société dispose d' « autres réserves » bénéficiaire d'un montant de **517 420** euros,

Nous vous proposons d'affecter le résultat de la période complété des réserves disponibles de la façon suivante :

• Dotation à la réserve légale	0 euros
• Dotation à la réserve spéciale	0 euros
• Distribution d'un dividende de	500 000 euros
• Solde affecté au compte "autres réserves" qui s'établit à 548 926 € (en ajoutant 517 420 € du solde précédent)	31 506 euros
Total	531 506 euros

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 500 000 euros.

Nous vous rappelons que le montant des dividendes mis en paiement au titre des trois exercices précédents ainsi que le montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % sont les suivants :

Exercice clos le	Distributions non éligibles à l'abattement de 40%	Distributions éligibles à l'abattement de 40 %
31 décembre 2018	**550 000 €**	
31 décembre 2017	**600 000 €**	
31 décembre 2016	**0**	

10. **Conventions réglementées**

Nous vous précisons qu'aucune nouvelle convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 225-38 du code du commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Fait à Paris, le 25 mai 2020

AB&Co représentée par
Monsieur Arthur GEORGES,
Président AB&Co SAS, Présidente et Associée Unique de la Société AB Report SAS

ANNEXE : Tableaux relatifs aux délais de paiement

Factures reçues non réglées à la date de cloture de l'exercice dont le terme est échu

	Articel D441 I.1er: Factures reçues non réglées à la date de cloture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	67					61
Montant total des factures concernées (TTC)	145 950	10 182	4 878	1 367	188 944	351 322
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (TTC)	7 %	0 %	0 %	0 %	9 %	17 %
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre des factures exclues	NEANT					
Montant total des factures exclues (TTC)	NEANT					
(C) Délais de paiement de référence utilisées (contractuels ou délai légal - Article L.441-6 ou article L.441-3 du code de commerce						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels: 30 jours					

Factures émises non réglées à la date de cloture de l'exercice dont le terme est échu

	Articel D441 I.2e: Factures émises non réglées à la date de cloture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	449					319
Montant total des factures concernées (TTC)	497 692	92 702	28 261	6 827	121 631	747 113
Pourcentage du chiffres d'affaires de l'exercice (TTC)	10 %	2 %	1 %	0 %	2 %	15 %
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre des factures exclues	NEANT					
Montant total des factures exclues (TTC)	NEANT					
(C) Délais de paiement de référence utilisées (contractuels ou délai légal - Article L.441-6 ou article L.441-3 du code de commerce						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels: 60 jours					

AB Report
Société par actions simplifiée
Au capital de 40 000 euros
15 rue de Chabrol
75010 Paris
R.C.S. Paris 453 385 387

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

Le 12 juin 2020 (douze juin de l'an deux mille vingt), à 18 heures,

La société AB&Co, société par actions simplifiée, au capital de 6.334.888 €, ayant son siége social au 15, rue de Chabrol, 75010 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 832 151 369, propriétaire de la totalité des actions de la Société a été appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
- Quitus au président ;
- Affectation du résultat de l'exercice écoulé ;
- Information sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

L'associée unique déclare que l'ensemble des documents et renseignements nécessaires à sa bonne information avant de statuer sur les décisions qui vont suivre lui ont été adressés ou tenus à sa disposition au siége social de la Société.

Première décision

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

L'associée unique, aprés avoir pris connaissance du rapport de gestion du président et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve dans toutes leurs parties le rapport de gestion du président et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils ont été présentés.

Elle approuve en conséquence les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Cette décision est adoptée.

Deuxième décision

L'associée unique donne au Président quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Cette décision est adoptée.

Troisième décision

Affectation du résultat de l'exercice

L'exercice clos se traduit par un résultat net de **531 506 euros.**

La société dispose d' « autres réserves » bénéficiaire d'un montant de **517 420** euros,

Nous vous proposons d'affecter le résultat de la période complété des réserves disponibles de la façon suivante :

- Dotation à la réserve légale — **0** euros
- Dotation à la réserve spéciale — **0** euros
- Distribution d'un dividende de — 500 000 euros
- Solde affecté au compte "autres réserves" qui s'établit à 548 926 € (en ajoutant 517 420 € du solde précédent) — **31 506** euros

Nous vous rappelons que le montant des dividendes mis en paiement au titre des trois exercices précédents ainsi que le montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % sont les suivants :

Exercice clos le	Distributions non éligibles à l'abattement de 40%	Distributions éligibles à l'abattement de 40 %
31 décembre 2018	**550 000 €**	
31 décembre 2017	**600 000 €**	
31 décembre 2016	**0**	

Cette décision est adoptée.

Quatrième décision

L'associée unique, conformément à l'article L.227-10 du Code de Commerce porte mention sur le registre des délibérations des conventions visées audit article.

Cette décision est adoptée.

Sixième décision

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procés-verbal en vue de l'accomplissement de toutes formalités.

Cette décision est adoptée.

AB&Co SAS, représentée par

Monsieur Arthur GEORGES,
Président AB&Co SAS, Présidente et Associée Unique de la Société AB Report SAS.